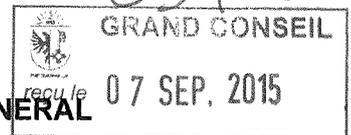


GRAND CONSEIL	
Expédié le: 7.9.2015	Session GC: 17-18.9.2015
Président	Députés (100)
Correspondance GC	Bureau
Secrétariat	Chefs de groupe
Commission: COFIN	
Objet: S. Laurent PVA	
Copie à:	



**SECRETARIAT GENERAL
DU GRAND CONSEIL**
Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
1204 Genève

Genève, le 1^{er} septembre 2015

Concerne : PVA-Genève – réduction budgétaire dès 2016

Madame, Monsieur,

Nous, l'ensemble des associations genevoises travaillant dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA, nous nous permettons de vous adresser ce courrier pour manifester notre incompréhension vis-à-vis d'une coupe annoncée dans le budget de l'une de nos associations en tant que mesure d'économie dans le secteur de la santé publique.

Il nous paraît en effet qu'une coupure budgétaire de 50% telle qu'annoncée à notre association partenaire PVA-Genève pour début 2016 met en péril la survie même de cette association, qui, depuis plus de 20 ans, se bat pour le suivi psycho-social et mène à nos côtés des actions de lutte contre les discriminations et de défense des intérêts de celles et ceux qui vivent avec le VIH/SIDA et leur proches.

Nous tenons à souligner, au vu du budget annuel total de PVA-Genève, que la coupure de la subvention étatique envisagée correspond à 40% de son budget total annuel de fonctionnement. Il nous paraît évident de ce fait que la mise en œuvre de cette décision entraînera l'arrêt immédiat de nombres de prestations actuellement fournies par l'association. Par ailleurs, nous sommes très étonnés que cette coupe soit annoncée dans un délai aussi court (six mois) et ce, une année et demi avant la fin du contrat de prestations conclu avec l'Etat.

PVA-Genève est une association de pairs voulue et créée par les personnes concernées en 1992, ce qui la rend irremplaçable. Elle a su avec succès mettre en place un lieu d'accueil, d'écoute et de solidarité non seulement pour les personnes séropositives, mais aussi pour leurs proches. Elle agit efficacement en matière de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA grâce à ses actions et notamment par le biais de témoignages auprès de la population juvénile. Elle favorise le dialogue entre les acteurs médicaux-sociaux et l'ensemble de la société. De plus, elle travaille pour contrer l'auto-discrimination, notamment par le biais de ses projets visant la santé mentale, en offrant écoute et accompagnement au quotidien auprès d'une population fortement fragilisée.

A cet égard, nous souhaitons attirer votre attention sur l'importance des prestations fournies par PVA-Genève, lesquelles ne sont pas uniquement centrées sur la maladie et les soins, mais englobent également les déterminants psycho-sociaux de la santé en visant une approche pluridisciplinaire telle que le pré-projet du nouveau plan cantonal PPS l'envisage.

Au vu de toutes ces réflexions, nous tenons par la présente à manifester tout notre soutien et notre solidarité envers PVA-Genève, probablement la plus petite en taille des associations travaillant dans le monde du sida, mais pas en termes d'importance. Sa spécificité d'être une association de pairs lui donne une expertise dans le domaine du VIH/SIDA lié au vécu et aux expériences des personnes séropositives qui en fait la mémoire historique de l'épidémie VIH/SIDA à Genève.

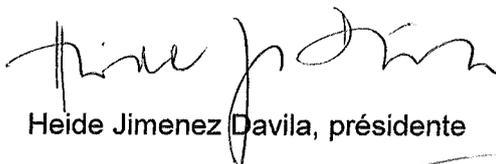
Dans ce sens, nous vous remercions très vivement de donner lecture publique de ce courrier lors d'une séance plénière du Grand Conseil.

En espérant que les arguments exposés ci-dessus sauront convaincre l'ensemble des députés-ées du Grand Conseil de réviser la décision de coupe envisagée, nous vous remercions sincèrement de l'attention que vous porterez à la présente et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Groupe Sida Genève

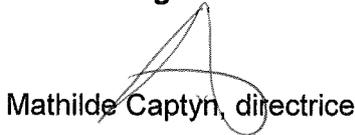


David Perrot, directeur

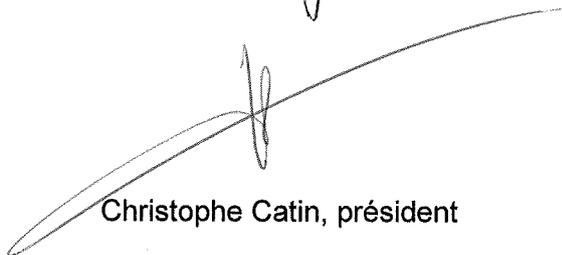


Heide Jimenez Davila, présidente

Pour Dialogai

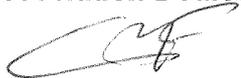


Mathilde Captyn, directrice

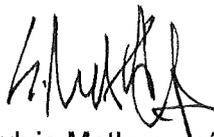


Christophe Catin, président

Pour l'association Boulevards



Fabian Chapot, coordinateur



Sylvie Mathys, présidente

Pour l'association Première ligne



Martine Baudin, directrice



Thomas Gremaud, président

Copie à: Direction générale de la Santé,
Monsieur Pascal Haefliger, Chef du Secteur Prévention et Promotion Santé,
Professeur Jacques-André Romand, Médecin Cantonal,
Madame Martine Girard-Strobach, Conseillère en Santé Publique.